

CERTIPHYTO

Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Certification professionnelle inscrite au répertoire spécifique : RS 5656



OBJECTIFS

Les formations Certiphyto doivent permettre aux stagiaires d'acquérir ou consolider leurs connaissances des produits phytopharmaceutiques pour l'exercice de leur activité professionnelle.

PUBLIC

Toute personne réalisant une activité de conseil auprès de professionnels pour s'assurer de l'utilisation appropriée de produits phytopharmaceutiques

PRÉ REQUIS

- Aucun en primo-certificat
- Détenir le Certiphyto Conseil correspondant en cours de validité au moment de la formation

CONDITIONS D'ACCÈS

- Accès après entretien téléphonique avec la responsable pédagogique afin de confirmer le choix du certificat et de définir la modalité d'acquisition la plus adaptée à la situation.
- Délai d'accès de minimum 15 jours avant la prestation.
- *En cas d'un nombre d'inscrits inférieur à 8 en session collective, le centre de formation se réserve la possibilité d'annuler la session et de reporter les candidats sur la session suivante.*

DURÉE

De 14h00 (renouvellement) ou 28h00 (primo-certificat)

TARIF ET FINANCEMENT POSSIBLE

- Tarif Individuel : 140,00 €/jour maximum
- Formation éligible au CPF. Financement également possible sous conditions par OPCO ou FAF (OCAPIAT, VIVEA, AFDAS, OP EP, OP CO, AKTO, AGEFICE ...) ou par Pôle Emploi.

LIEU

- Sur le site du CFPPA-UFA de Montravel-Villars (42), à la Cave Vinescence à Belleville en Beaujolais (69) ou à la C.A.MB à Macon (71)
- Possibilité d'organisation de formation hors-site après étude des conditions d'accueil.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

- Réglementation et sécurité environnementale
- Santé, sécurité des applicateurs et espaces ouverts au public
- Réduction de l'usage, méthodes alternatives

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION DES ACQUIS

- Échange à partir des connaissances et pratiques de chacun. Etude des transferts possibles. Evaluation du niveau de connaissance par réalisation d'un QCM et attestation de fin de formation indiquant les acquis
- Seuil de réussite à 25/30 en primo-certificat

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Plusieurs situations possibles :

- Formation collective en présentiel avec un formateur habilité (LEVEUGLE Jean-François, LACOUR Lucile, LE ROUX Caroline, BUIRET David).
- Formation individuelle en présentiel ou à distance (si renouvellement) par l'utilisation d'une plateforme de e-learning et accompagné d'un tuteur
- Remise d'un document de synthèse par voie dématérialisée à l'issue de la formation
- Formation accessible aux malentendants appareillés, aux malvoyants s'ils disposent de leur propre appareil de prises de notes et aux personnes à mobilité réduite. *Merci de nous signaler toute situation de handicap afin de proposer et mettre en place les adaptations nécessaires.*

INDICATEURS

- Taux de réussite de 100% en formation
- Niveau de satisfaction à 8,8 /10 sur l'année 2021

